

FORET ■ Exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois dénoncent la situation

L'exportation de bois en Asie fait débat

Mercredi dernier, un groupe de professionnels de la filière bois a été reçu, à la mairie de Saint-Yrieix-la-Perche, par le député-maire, Daniel Boisserie, pour parler de l'exportation en Chine de bois brut, coupé sur la commune arédiennne.

Depuis plusieurs années, l'exportation de bois brut français vers des pays comme la Chine est en forte hausse. En 7 ans, l'exportation de grumes (trunks d'arbres ébranchés et écimés) de chêne, sans transformation, vers la Chine et ailleurs, est passée de 5 % à 33 % (de 84 000 mètres cube à 580 000 mètres cube). Ceci met fortement en danger la filière chêne française qui voit partir à l'étranger la matière première qui lui serait nécessaire pour pouvoir assurer la demande (les commandes), en hausse, qui lui est faite.

D'après une étude de la Fédération Nationale du bois, les scieries de chêne « tourneraient en moyenne à 67 % de leurs capacités industrielles ». A court terme, cette situation aura une incidence sur l'emploi dans la filière, ce qui est déjà en partie le cas, avec des procédures de chômage technique qui émergent un peu partout en France. 15 % des scieries seraient concernées pour 25 % des volumes



RÉUNION. Marc Horvat (1^{er} gauche lunette) et les professionnels de la filière bois du Pays de Saint-Yrieix ont été reçus par le député-maire Daniel Boisserie.

nationaux. Environ 700 à 900 emplois sont menacés.

A Saint-Yrieix, mercredi, Marc Horvat, conseiller régional du Limousin, en charge du bois, représentait l'ensemble de la filière bois : exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois. Un certain nombre d'entre eux était aussi présent dont plu-

sieurs scieurs du Pays de Saint-Yrieix au sens large (Bassin arédien débordant sur la Corrèze et la Dordogne). Tous étaient là pour dénoncer la situation. Marc Horvat a rappelé que « 2/3 des bois français sont peuplés de feuillus » et a rajouté que « l'Europe était le dernier massif mondial de bois sans taxe d'ex-

portation sur le bois brut ». Ceci est en grande partie la cause du problème. La démarche auprès de Daniel Boisserie était aussi de le prévenir que, sur sa commune même, des taillis de feuillus avaient été exploités et les grumes, stockées sur la zone de « Bourdelas », étaient en attente pour la Chine. Plusieurs

propriétaires de taillis arédiens semblent avoir été démarchés par une société d'exploitation de bois, originaire du Sud-Ouest de la France. D'après l'un d'eux, l'entreprise en question lui aurait dit que les arbres coupés serviraient à faire du parquet. « J'ai pensé qu'il serait fait en France, chez eux. Je ne savais pas que le bois serait envoyé en Chine », affirme ce propriétaire qui « se sent piégé ».

Rendez-vous au ministère de l'agriculture mercredi

Une fois sur le terrain, le député-maire a pu constater l'ampleur des dégâts. « L'exploitation des chênes américains a été très mal faite, sans penser à la régénération. La parcelle est morte pour au moins 50 ans. On ne veut pas être associé à ça », a affirmé Serge Lionet (scieur corrézien). Avec l'aide du député-maire, Daniel Boisserie, les professionnels du bois ont obtenu un rendez-vous avec le spécialiste de la forêt, au ministère de l'agriculture, Patrick Falcone, ce mercredi 29 avril. En attendant, la Fédération Nationale du bois a invité les scieries chêne à écrire, en leur nom propre, au premier ministre, Manuel Valls. L'objectif de ces démarches est d'exposer le problème au gouvernement français afin qu'il puisse demander une modification de la réglementation européenne concernant l'export du bois. ■

Bernadette Feuillard